



Psychologue - H/F

Référence : SJD-2026-04952

CDD

LYON

- ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu
- ✓ Service : Unité madeleine Brès
- ✓ Niveau d'études : Bac +5 et plus
- ✓ Durée du contrat : 11 mois
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein
- ✓ Métiers : Psychologue
- ✓ Mobilité : Aucune
- ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G27
- ✓ Localisation : LYON
- ✓ Type de contrat : CDD
- ✓ Niveau d'expérience : Tous niveaux d'expérience
- ✓ Famille de Métier : Soins
- ✓ Ville : 290 route de Vienne - BP 8252 69 355 Lyon cedex 08
- ✓ Date de dernière mise à jour : 24/09/2026

Présentation

La Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) gère des établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans le champ de la psychiatrie, du handicap psychique, mental et/ou physique et des addictions.

Son principal pôle, le centre hospitalier Saint Jean de Dieu est un établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé en psychiatrie. Il participe aux missions de service public pour les secteurs psychiatriques dans le sud du département du Rhône et dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Le Pôle sectoriel G27 correspond au Sud/Sud-Est du département du Rhône et comprend :

- 2 unités d'hospitalisation temps plein, qui accueillent tous types de pathologies (troubles psychotiques, de l'humeur et troubles graves de la personnalité) sous les trois modes d'hospitalisation : SL, SPDT et SPDRE.
- 1 centre ambulatoire de crise le CAPC (Centre d'Accueil Psychothérapique de crise)
- 3 CMP/CATTP (à Saint Symphorien d'Ozon, Saint Priest et Vénissieux)
- 1 CMP de première ligne de gériopsychiatrie
- 1 équipe mobile sectorielle
- 1 hôpital de jour intra hospitalier
- 1 dispositif de premier épisode psychotique le Centre PEP

Quelles missions ?

Le poste proposé est un temps plein au sein de l'unité Madelaine Brès, une unité de 25 lits et une chambre d'isolement. Il s'agit d'une des deux unités intra hospitalière du pôle sectoriel G27, accueillant les patients en soins libres ou sous contrainte dans des moments de décompensations aiguës.

L'équipe est constituée de deux médecins psychiatres, un psychologue, une assistante sociale, une secrétaire, une cadre de santé et une équipe infirmière.

Le psychologue effectue, en lien avec cette équipe, un travail clinique auprès des patients hospitalisés, consistant en une évaluation et une prise en charge des patients en crise pour lesquels la pathologie psychotique est majoritairement représentée et qui se complique souvent de problématiques addictives, de situations sociales complexes. Cette prise en compte implique pour le psychologue la nécessité d'approches variables et ajustables : entretiens individuels, entretiens familiaux, prises en charge groupales notamment à médiation corporelle.

Le psychologue réalise également un travail institutionnel indispensable d'accompagnement et d'élaboration de la démarche soignante.

Activité clinique principale du psychologue

Le psychologue clinicien aura pour mission de :

- Proposer une évaluation clinique contribuant au bilan diagnostique et fonctionnel réalisé en équipe pluridisciplinaire.
- Proposer des soins psychothérapeutiques individuels, s'appuyant sur une écoute active soutenant le lien thérapeutique, sur l'utilisation de médiations adaptées aux jeunes, et sur un abord du psychotraumatisme très présent dans cette population.
- Développer des approches thérapeutiques groupales à médiation en co-animation avec d'autres professionnels.
- Recevoir des familles ou des jeunes avec l'un de ses proches afin d'aborder les problématiques relationnelles.
- Soutenir le lien et la coordination avec les autres professionnels de l'équipe et avec le réseau de partenaires.

Le psychologue a également une fonction institutionnelle qu'il exercera par sa participation active aux réunions cliniques, institutionnelles et de supervision et par des temps informels de reprise clinique avec certains professionnels.

Ses missions visent alors à :

- Accompagner la démarche soignante de l'équipe, en contribuant à l'élaboration du projet personnalisé des jeunes, à penser les situations de crise et les dynamiques psychiques à l'oeuvre au cours de la prise en charge.
- Soutenir le travail d'élaboration et de traitement des problématiques institutionnelles.
- Soutenir la réflexion sur l'articulation des théories du soin et de leurs outils au service des prises en charge.

Quelle formation / diplôme ?

- Titulaire du DESS de psychologie clinique ou master 2 professionnel de psychopathologie clinique.

- Connaissance de la pathologie psychiatrique adulte, expérience institutionnelle de travail en milieu hospitalier et/ou ambulatoire avec une équipe pluriprofessionnelle.

- intérêt pour la prise en charge intégrative. Un profil d'intérêt varié et large pour différentes formes de psychothérapie (cognitiviste, institutionnelle, réhabilitation) est une réelle plus-value.

Renseignements complémentaires :

Lieu de travail : Hôpital de jour G27 CH Saint Jean de Dieu 290 Route de Vienne 69008 LYON

Date début de contrat : du 01/01/2027 au 10/12/2027

Contrat : CDD temps plein